Comptes annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

ASS EHOP
11 rue de la Mabilais
35000 RENNES

CERFRANCE BROCÉLIANDE

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable **1**

Résultat de l'association **3**

Dossier de Gestion 5

Bilan actif 6

Bilan passif 7

Compte de résultat 8

Annexe légale **11**

Règles et méthodes comptables 12

Faits caractéristiques 15

Notes sur le bilan 16

Notes sur le compte de résultat 23

Autres informations 24

Autres détails **25**

Bilan détaillé 27

Compte de résultat détaillé 30

Nos Conseils Avisés **34**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

EHOP

Pour l'exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**248 055**
Total des ressources	**18 053**
Résultat net comptable (Déficit)	**-3 044**

Fait à RENNES ATALANTE le 20/03/2023
CHEVALIER Christelle
Expert comptable



Résultat de l'association

Dossier de Gestion

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	21 861	545	21 316	
Autres immobilisations incorporelles	65 388	57 031	8 357	12 562
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	42 176	39 530	2 646	9 013
Immobilisations financières				
Participations	1 000		1 000	1 000
Autres immobilisations financières	2 898		2 898	1 655
Total I	133 323	97 106	36 217	24 231
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	19 500		19 500	48 940
Autres créances	85 974		85 974	44 277
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	105 414		105 414	181 380
Charges constatés d'avance	950		950	618
Total II	211 838		211 838	275 215
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**345 161**	**97 106**	**248 055**	**299 445**

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	**175 524**	**151 905**
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 044	23 619
Situation nette (sous-total)	172 480	175 524
Subventions d'investissement		**926**
Total I	172 480	176 450
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		**21 500**
Total II		21 500
PROVISIONS		
Provisions pour charges	**3 570**	**4 806**
Total III	3 570	4 806
DETTES		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	**3 330**	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 136**	**33 169**
Dettes fiscales et sociales	**64 338**	**55 026**
Autres dettes	**1 200**	**4 994**
Produits constatés d'avance		**3 500**
Total IV	72 004	96 689
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**248 055**	**299 445**

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	**68 674**
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	18 053	2 288
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	515 025	745 076
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	**22 521**	**4 367**
Utilisation des fonds dédiés	**21 500**	**74 615**
Autres produits	**55 690**	**460**
Total I	632 789	826 805
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	**127 308**	**203 333**
Impôts, taxes et versements assimilés	**19 348**	**18 251**
Salaires et traitements	**350 397**	**407 757**
Charges sociales	**131 526**	**136 134**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**10 781**	**16 602**
Dotations aux provisions		**75**
Reports en fonds dédiés		**21 500**
Autres charges	**4**	**3**
Total II	639 365	803 657
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-6 576**	**23 148**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	**242**	**168**
Différences positives de change		
Total III	242	168
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**242**	**167**

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-6 334**	**23 316**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	**2 700**	
Sur opérations en capital	**550**	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	**926**	**2 779**
Total V	4 176	2 779
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital	**886**	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		**2 475**
Total VI	886	2 475
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**3 290**	**304**
Total des produits (I+III+V)	637 207	829 751
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	640 251	806 132
EXCEDENT OU DEFICIT	**-3 044**	**23 619**

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EHOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 248 055 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 3 044 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/02/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition,qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les immobilisations Financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Provision indemnités de départ en retraite (IPDR) :
-Méthode utilisée : rétrospective prorata temporis
-Taux d'actualisation : 0.7%
-Table de mortalité : INSEE 2015-2017
-Table de progression des salaires : 1%
-Table de rotation : moyen
-Age de retraite : 62 ans
-Convention collective : sans convention- indemnité légale
-Taux de charges sociales : 35%

L'estimation des heures de bénévolat n'a pas fait l'objet d'une valorisation comptable. Il s'agit d'environ 52.25 heures soit 1196€ correspondant à la participation des administrateurs aux diverses réunions CODIR, CA, AG...

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 388	21 861		87 249
Immobilisations incorporelles	**65 388**	**21 861**		**87 249**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 520			42 176
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**43 520**			**42 176**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655	1 793		2 898
Immobilisations financières	**2 655**	**1 793**		**3 898**
ACTIF IMMOBILISE	**111 563**	**23 654**		**133 323**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	21 861		1 793	23 654
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**21 861**		**1 793**	**23 654**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	52 826	4 750		57 577
Immobilisations incorporelles	**52 826**	**4 750**		**57 577**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 506	5 704		39 530
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**34 506**	**5 704**		**39 530**
ACTIF IMMOBILISE	**87 333**	**10 454**		**97 106**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 109 322 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 898		2 898
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	19 500	19 500	
Autres	85 974	85 974	
Charges constatées d'avance	950	950	
Total	109 322	106 424	2 898
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers:prod.a recevoir	
Total	85 974

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	**4 806**				**3 570**
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge					
Total	**4 806**				**3 570**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			**1 236**		
Financières					
Exceptionnelles			**21 500**		

Provision indemnités de départ en retraite (IPDR) :

-Méthode utilisée : rétrospective prorata temporis

-Taux d'actualisation : 0.7%

-Table de mortalité : INSEE 2015-2017

-Table de progression des salaires : 1%

-Table de rotation : moyen

-Age de retraite : 62 ans

-Convention collective : sans convention- indemnité légale

-Taux de charges sociales : 35%

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 68 674 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 136**	**3 136**		
Dettes fiscales et sociales	**64 338**	**64 338**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	**1 200**	**1 200**		
Produits constatés d'avance				
Total	**68 674**	**68 674**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	
Charg.soc/conges a payer	
Ch.a payer:org.sociaux	
Autres taxes	**11 575**
Divers - charges à payer	
Total	**45 815**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch.constatees d avance			
Total	**950**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitati			**346 072**		**168 953**	**515 025**
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investisse			**926**			**926**
						515 952

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
fonds dedies		21 500				21 500	
Total		**21 500**				**21 500**	

Les fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice s'élevaient à 21 500 €. Ils font l'objet d'une reprise pour la totalité sur l'exercice 2022.

Autres détails

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
2050000 - Logiciel roulez malin	21 861		21 861	
2805000 - Amort. logiciel roulez malin		545	-545	
	21 861	545	21 316	
Autres immobilisations incorporelles				
2080000 - Autres immo.incorporelle	20 808		20 808	20 808
2081000 - Projet e h o p	44 580		44 580	44 580
2808000 - Amort. autres immo. incorpor.		12 451	-12 451	-10 003
2808100 - Amort.marque ehop		44 580	-44 580	-42 824
	65 388	57 031	8 357	12 562
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
2183000 - Mat bureau & informatiqu	30 910		30 910	30 910
2183100 - Matériel informatique	7 020		7 020	8 364
2184000 - Mobilier	4 246		4 246	4 246
2818300 - Amort. matér.bureau et informat.		29 493	-29 493	-26 130
2818310 - Amortissement matériel informatique		5 790	-5 790	-4 131
2818400 - Amort. mobilier		4 246	-4 246	-4 246
	42 176	39 530	2 646	9 013
Immobilisations financières				
Participations				
2610000 - Titres de participation	1 000		1 000	1 000
	1 000		1 000	1 000
Autres immobilisations financières				
2750000 - Dépôts et cautionnements	2 898		2 898	1 655
	2 898		2 898	1 655
Total I	133 323	97 106	36 217	24 231
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
4110000 - Clients- france	19 500		19 500	48 940
	19 500		19 500	48 940
Autres créances				
4010000 - Fournisseurs - france				79
4387000 - Charges social - produits à recev				483
4687000 - Divers:prod.a recevoir	85 974		85 974	43 716
	85 974		85 974	44 277
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités				
5122000 - Cmb	39 600		39 600	40 603
5123000 - Cmb activ epargne pro agri	65 760		65 760	140 518
5311000 - Caisse en monnaie nationale	54		54	258
	105 414		105 414	181 380
Charges constatés d'avance				
4860000 - Ch.constatees d'avance	950		950	618
	950		950	618
Total II	211 838		211 838	275 215
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**345 161**	**97 106**	**248 055**	**299 445**

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
1100000 - Ràn(solde créditeur)	175 524	151 905
	175 524	**151 905**
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 044	23 619
Situation nette (sous-total)	172 480	175 524
Subventions d'investissement		
1310100 - Sub.invest.roulez malin	66 256	66 256
1310200 - Sub.investisse. ehop	22 228	22 228
1391000 - Sub. d'équipt roulez malin	-66 256	-66 256
1391020 - Sub.d'équip. ehop marque	-22 228	-21 302
		926
Total I	172 480	176 450
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
1940000 - Fonds dédiés sur subv exploitation		21 500
		21 500
Total II		21 500
PROVISIONS		
Provisions pour charges		
1530000 - Prov pensions & obligat.simil	3 570	4 806
	3 570	**4 806**
Total III	3 570	4 806
DETTES		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
4191000 - Clients - acptes reçus/ comman.	3 330	
	3 330	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4010000 - Fournisseurs - france	3 136	29 136
4081000 - Frns - fact. non parvenues		4 033
	3 136	**33 169**
Dettes fiscales et sociales		
4282000 - Dettes provis. pr congés à payer	18 664	13 155
4311000 - Secu.soc.urssaf	11 028	14 163
4372000 - Caisse de retraite	3 156	3 004
4374100 - Mutuelles	2 257	503
4374200 - Autres caisses prévoyance	1 857	139
4375000 - Médecine du travail	98	98
4382000 - Charg.soc/conges a payer	8 487	5 575
4386000 - Ch.a payer:org.sociaux	5 889	2 208
4386800 - Autres taxes	11 575	15 259
4387000 - Charges social - produits à recev	447	
4421000 - Prélèvements à la source (ir)	880	922
	64 338	**55 026**

Bilan détaillé

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
Autres dettes		
4686000 - Divers - charges à payer	1 200	4 994
	1 200	**4 994**
Produits constatés d'avance		
4870000 - Prod.constates d'avance		3 500
		3 500
Total IV	72 004	96 689
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**248 055**	**299 445**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services		
7060000 - Prestations de services	16 628	
7081150 - Adhesions entreprises	1 425	2 288
	18 053	2 288
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
7400000 - Subv. métroploles	65 000	72 815
7401000 - Subv. dons		31 000
7402000 - Subv. communaut de commun et agglom	167 508	273 043
7403000 - Subv. bretagne et départements	113 564	187 608
7404000 - Convention ademe	73 890	71 794
7405000 - autres subv. d'exploitation	45 316	55 793
7406000 - Subvention employeurs	49 747	53 023
	515 025	745 076
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
7815000 - Repris.s/provis.d'exploitation	1 236	
7913000 - Transf /va (60 hors 607)+61+62)	21 285	4 367
	22 521	**4 367**
Utilisation des fonds dédiés		
7890000 - Repris.s/provisions Fonds dédiés	21 500	74 615
	21 500	**74 615**
Autres produits		
7580000 - Produit.gestion courante	55 690	460
	55 690	**460**
Total I	632 789	826 805
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes		
6063000 - Fourn.entret.& pet.equip	1 844	2 844
6064000 - Fournitures de bureau	1 437	2 857
6111000 - Sous traitance diverse	10 600	19 489
6111003 - Sous traitance ultra local	1 080	
6111004 - Sous traitance Expe/region	630	
6130000 - Location immobilières	12 406	10 750
6132200 - Locations immobilières < 6 mois	744	6 536
6135000 - Location des materiels		447
6135200 - Locations de matériel de transport	111	
6150000 - Entretien et réparations	3 000	3 685
6155200 - Entretien du matériel de transport		140
6156000 - Maintenance	8 125	9 156
6160000 - Primes d'assurance	1 473	1 704
6171000 - Abonnement autres	2 889	2 751
6181000 - Documentation generale	391	238
6185000 - Frais colloq. formation	9 724	26 840
6226000 - Honoraires comptable et social	8 285	11 610
6226100 - Honoraires CAC	3 816	3 635
6228000 - Autres honoraires avocats		1 404
6228001 - Autres honoraires ehop	5 055	20 040
6230001 - Comm Ehop	14 180	39 934
6230002 - Comm Ehop solidaire	999	1 520
6230003 - Comm UL	599	1 687
6230004 - Comm EHOP Region	6 278	

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
6231000 - Annonces et insertions	1 004	302
6234000 - Cadeaux partenaires	200	33
6238000 - Divers (pourb., dons courants)	20	
6241000 - Transports sur achats	44	203
6250000 - Depl. remb titres transp.(od sal)	1 309	1 109
6251000 - Frais déplacements	1 093	1 269
6251001 - Frais dépl.,missions ext.ehop	8 297	6 920
6251002 - Frais dépl.,mission ext.ehop solid.	849	595
6251003 - Frais dépl, missions ext ehop UL	43	804
6257000 - Missions & receptions	4 493	7 768
6260000 - Frais postaux	15	
6261000 - Timbres	391	971
6263000 - Telephone mobile	1 859	2 176
6270000 - Frais services bancaires	139	122
6278000 - Aures prest de services bancaires		30
6281000 - cotisation adhesion	1 345	639
6281201 - Presta auto-partage ehop	9 598	8 357
6281202 - Presta auto-partage ehop solidaire	2 115	1 533
6281203 - Presta ultra local	803	3 104
6281204 - Presta auto-partage region	25	135
	127 308	**203 333**
Impôts, taxes et versements assimilés		
6311000 - Taxe sur les salaires	11 575	15 259
6333000 - Formation prof continue (organisme)	7 773	2 992
	19 348	**18 251**
Salaires et traitements		
6411000 - Salaires bruts	282 374	375 359
6412000 - Congés payés rtt + repos comp.	5 509	1 798
6413000 - Primes et gratifications	42 319	600
6413100 - Prime exo - macron		12 640
6414000 - Indemnités et avantages divers	20 195	8 645
6414100 - Indemnites rupture conventionnelle		8 716
	350 397	**407 757**
Charges sociales		
6451000 - Cotisations à urssaf- msa	88 541	102 572
6452000 - Cot. aux mutuelles et prévoyance	9 683	4 179
6453100 - Cotisations retraites (non cadres)	18 721	17 812
6453200 - Cotisations retraites (cadres)	4 875	3 113
6455000 - Charges soci. sur congés payés	2 912	446
6458000 - Chg devt du paritarisme	345	
6471400 - Chèques cadeaux, bons d'achat	5 170	6 537
6475000 - Medecine du travail	1 279	1 476
	131 526	**136 134**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
6811100 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	4 750	8 361
6811200 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	6 031	8 241
	10 781	**16 602**
Dotations aux provisions		
6815000 - Dot. prov. d' exploit. (retraite)		75
		75
Reports en fonds dédiés		
6890000 - Engag à réaliser/ressourc. affectée		21 500
		21 500

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
Autres charges		
6580000 - Aut.charges courantes	4	3
	4	**3**
Total II	639 365	803 657
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-6 576**	**23 148**
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés		
7680000 - Autres produits financiers	242	168
	242	**168**
Différences positives de change		
7660000 - Gains de change		
Total III	242	168
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change		
6660000 - Pertes de change		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**242**	**167**

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-6 334**	**23 316**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
7710000 - Produits except. s/opér. gestion	2 700	
	2 700	
Sur opérations en capital		
7750000 - Prod. cessions éléments d'actif	550	
	550	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
7771020 - Quote part subvent.ehop marque	926	2 779
	926	**2 779**
Total V	4 176	2 779
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations en capital		
6750000 - Vnc éléments actif cédés	336	
6756000 - Vnc des immo. financ. cédées	550	
	886	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
6871100 - Dot. amort. excep /immo. incorp.		2 475
		2 475
Total VI	886	2 475
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**3 290**	**304**
Total des produits (I+III+V)	637 207	829 751
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	640 251	806 132
EXCEDENT OU DEFICIT	**-3 044**	**23 619**

Nos Conseils Avisés

Nos conseils

Nous avons élaboré vos comptes annuels en fonction des éléments que vous nous avez transmis. Des conseils personnalisés vous sont apportés dans le cadre du compte rendu de notre mission *(commentaire de résultat, courrier de recommandation conseils, notes techniques, comptes rendus de rendez-vous…)*.L'objet de ce document est de vous alerter sur des possibilités d'évolution de votre entreprise qui peuvent faire l'objet d'étude spécifique ou de conseil à mettre en œuvre. La prise en compte de ceux-ci a pour objectif de garantir votre sécurité et la bonne marche de votre entreprise.

Entreprise individuelle
Si votre entreprise est sous statut d'entreprise individuelle, une évolution juridique peut permettre de mieux protéger votre patrimoine professionnel et personnel. En effet, votre responsabilité est alors fonction du capital social de la société. Une étude personnalisée permettra de mettre en évidence les solutions les plus adaptées à votre situation. Vous pouvez mettre à profit cette étude pour mesurer les conséquences de l'évolution du statut de votre conjoint. A défaut de mise en société, la protection de votre habitation principale peut être obtenue en réalisant une déclaration d'insaisissabilité auprès de votre notaire.

Société et assemblée générale
En qualité de gérant de société, il vous appartient de tenir une assemblée générale ordinaire annuelle. Celle-ci doit être matérialisée par des actes juridiques. Pour les sociétés dites commerciales, un dépôt des comptes annuels est à réaliser, en général, auprès du greffe du tribunal de commerces. Nos équipes juridiques sont bien entendu à votre écoute pour vous aider à la réalisation de cette formalité.
En cas de manquement, vous exposez votre responsabilité vis-à-vis des tiers et de vos associés.

Comptes courants associés débiteurs
La présence d'un compte courant associé débiteur dans une société commerciale est assimilable à un abus de droit social. Cela signifie que vos prélèvements financiers ont été supérieurs à vos rémunérations et distributions de bénéfices acquises au sein de la société. Il peut en résulter des conséquences en matière d'imposition, de cotisations sociales et de responsabilité.

Assurances responsabilité civile
Parce qu'un préjudice lié à votre activité peut amener un tiers à se retourner contre vous, nous vous conseillons de vérifier les garanties de votre contrat d'assurance de responsabilité civile. En cas d'absence de cette couverture, nous vous invitons très fortement à vous rapprocher d'un assureur pour étudier la mise en place de cette protection et ainsi éviter une mise en danger de l'entreprise.

Assurance homme clé
La bonne marche de votre entreprise dépend essentiellement du chef d'entreprise. Alors que celui pense souvent à s'assurer pour les pertes matérielles ou des pertes d'exploitation, il néglige souvent l'assurance homme clé. Or toute absence imprévue du chef d'entreprise peut se traduire par un manque à gagner pouvant mettre en péril la vie de l'entreprise. Nous vous conseillons d'étudier ce point en fonction des enjeux pour votre entreprise.

Assurance risque fiscal
Tout événement exceptionnel auquel peut être confrontée votre entreprise peut engendrer des revenus taxables ayant pour conséquence un surplus d'impôt à payer. Ce risque peut être couvert par une assurance risque fiscal. Nous vous conseillons d'étudier l'opportunité de la mise en place d'une telle couverture pour votre entreprise. De même, nous vous invitons à réévaluer les risques de façon régulière afin de ne pas vous trouver en situation de risque insuffisamment couvert.

Organisme de Gestion Agréé
Si vous êtes imposé à l'impôt sur le revenu et que vous n'êtes pas adhérent à un organisme de gestion agréé *(CGA pour les activités relevant des bénéfices agricoles ou des bénéfices industriels et commerciaux – AGA pour les activités relevant des bénéfices non commerciaux),* nous vous conseillons d'adhérer à un organisme agréé. Ceci vous permettra d'éviter la sur-taxation de 25% sur l'assiette de calcul de vos impôts sur le revenu. Même si les prévisions de résultat de votre activité actuelle vous permettent d'envisager de ne pas être pénalisé, tout événement exceptionnel intervenu dans l'exercice pourra avoir des conséquences en termes d'imposition. L'adhésion à un organisme agréé nécessite le respect de délai.

Document unique d'évaluation des risques professionnels
L'emploi de travailleurs *(salariés, stagiaires …)* vous engage à respecter un certain nombre d'obligation et notamment la réalisation et l'actualisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. A défaut votre responsabilité pourra être engagée avec des conséquences financières très lourdes en cas d'accident du travail, maladie professionnelle d'un de vos travailleurs. Nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place de ce document.

Recours à la sous-traitance et obligation de vigilance du donneur d'ordre
Pour tout contrat d'un montant minimum de 3 000 euros *(montant global de la prestation même si celle-ci fait l'objet de plusieurs paiements ou facturations),* vous êtes tenu de vérifier, lors de sa conclusion, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution, que votre sous-traitant s'acquitte bien de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations.

À CET EFFET, VOUS DEVEZ EXIGER :

- un document attestant de l'immatriculation de votre sous-traitant,
- une attestation de vigilance, délivrée par l'Urssaf, qui mentionne le nombre de salariés et le total des rémunérations que votre sous-traitant a déclaré lors de sa dernière échéance.

Ce document atteste également de son respect des obligations de déclaration et de paiement des charges sociales. Vous devez vous assurer, en tant que donneur d'ordre, de la validité des attestations que votre sous-traitant vous fournit. Sur la page

Nos Conseils Avisés

d'accueil du site www.urssaf.fr vous devez saisir le numéro de sécurité mentionné sur l'attestation afin de vérifier l'authenticité du document. À défaut de procéder à ces vérifications, vous serez poursuivi et condamné solidairement à régler les cotisations de Sécurité sociale de votre sous-traitant, si celui-ci a eu recours au travail dissimulé.

Validation des trimestres de retraites
Dans le régime social des indépendants le nombre de trimestres validés pour votre retraite dépend des revenus de votre activité. Fonction de vos objectifs de départs en retraite, de niveau de vie souhaité après votre phase d'activité professionnelle, des rachats de trimestres peuvent être envisagés. Nos conseillers sont à votre disposition pour étudier les possibilités d'amélioration de votre revenu pour obtenir un nombre de trimestres en phase avec votre activité. Un bilan conseil retraite peut être utile pour mieux connaitre vos droits et montant prévisionnel de revenu à la retraite.

Demandes d'aide
N'étant pas décisionnaire dans les montants d'aides qui pourront vous être attribuées, notre mission consiste à vous accompagner dans la réalisation des demandes. Ceci ne garantit pas l'obtention du montant estimé et demandé.

Délai de conservation des documents
Le délai de conservation des documents comptables, livres, registres, documents, ou pièces quelconques *(factures, bons de commande, courriers..)* est fixé à 6 ans. On notera qu'il s'agit d'une obligation d'ordre fiscal. Nous vous suggérons cependant dans l'intérêt de l'entreprise de conserver ces documents pendant 10 ans qui correspond au délai de conservation des documents comptables des entreprises commerciales. Dans les sociétés, il est préconisé de conserver les livres légaux *(grand livre- balance)* pendant la durée de la société. Il est conseillé de conserver les factures d'investissement pendant toute la période d'amortissement.

Notre conseil pour la conservation des autres documents		**Durée légale**	**Durée suggérée dans l'intérêt de l'entreprise**
Documents juridiques :	Statuts et tout acte lié au fonctionnement de la société		Illimitée
	Registre des procès-verbaux, de vente ou transfert de titres, Rapport des gérants, feuille présence aux assemblées	6 ans	30 ans
	Titres de propriété et acte de vente	30 ans	30 ans
Documents relatifs au personnel	Registre du personnel	5 ans après départ du salarié	30 ans
	Double des bulletins de salaires	5 ans	30 ans
	Fiches individuelles, répartition intéressement	30 ans	30 ans
	Déclarations sociales ▪ Sécurité sociale ▪ Assedic ▪ Retraite complémentaire	 3 ans 5 ans 10 ans	 10 ans 10 ans 10 ans

Respect des obligations réglementaires (ICPE, …)
Si votre activité relève des installations classées, votre activité doit être déclarée ou autorisée auprès des autorités préfectorales *(taille, effectifs, surface, …)*. Vous devez disposer d'un récépissé ou d'un arrêté en cohérence avec la taille de votre outil. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement cette obligation et de mettre en conformité votre déclaration ou autorisation si besoin.

Difficultés de gestion
Si votre entreprise rencontre des difficultés de gestion liées à un développement d'activité, un manque d'activité, une défaillance d'un tiers, un manque de rentabilité… des solutions peuvent être mises en œuvre pour préserver la pérennité de l'entreprise. Ceci nécessite un diagnostic préalable à la mise en place d'une solution adaptée. Nous vous conseillons de prendre contact avec un conseiller spécialisé dans ce domaine, dès l'apparition des premiers signes de fragilité. Votre comptable peut vous orienter dans cette démarche.

Dépôt des déclarations
Sans formalisation d'une mission de dépôt des déclarations par CER FRANCE Brocéliande, le chef d'entreprise est responsable du dépôt de celles-ci auprès des organismes et administrations concernés. Nous vous invitons à respecter les délais légaux pour éviter toute pénalité

Tenue de caisse :
Votre activité peut nécessiter la tenue d'une caisse. Cette obligation consiste à tenir un brouillard de caisse retraçant les mouvements financiers d'entrées et de sorties chaque jour avec référence au ticket Z, à conserver les documents justificatifs des mouvements *(rouleaux de caisse enregistreuse, …)*. De plus, une centralisation quotidienne de vos ventes dans un "livre de recettes" est obligatoire. Le non-respect de ces règles peut engendrer une remise en cause de votre comptabilité. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller ou refaire le point sur vos obligations sur la tenue de la caisse.

SIÈGE

RENNES CEDEX - 35065
4 rue du Bourg Nouveau
CS 26544
Tél : 02 23 48 60 60

ANTENNE ADMINISTRATIVE

VANNES CEDEX - 56006
6 rue Yves Guillou
CS 52229
Tél : 02 97 46 30 20

AGENCES :

AURAY- 56400
Z.A.C Porte Océane
8 rue du Danemark
Tél : 02 97 50 50 30

BAIN DE BRETAGNE - 35470
10 rue Anjela Duval
Tél : 02 99 43 84 56

BRUZ - 35170
1 Allée Gustave Eiffel
Campus de Ker Lann
Tél : 02 99 05 02 64

BETTON - 35830
L.A De La Motte d'Ille
Tél : 02 99 55 75 75

CAUDAN - 56850
Zone de Kergoussel
921 rue Jacques-Ange Gabriel
Tél : 02 97 76 99 66

CESSON-SEVIGNE CEDEX- 35577
17 rue des Mesliers
CS 87712
Tél : 02 99 53 76 51

CHATEAUBOURG - 35220
51 rue de Paris
Tél. 02 99 00 87 87

COMBOURG - 35270
22 bd du Mail
Tél : 02 99 73 17 48

DOL DE BRETAGNE - 35120
5 rue de la Marette
Tél. 02 99 48 14 27

GUICHEN - 35580
Valonia - 14 rue Louis Ampère
Tél. 02 99 57 00 57

JANZÉ - 35150
2 rue Pierre Auguste Renoir
Tél. 02 99 47 63 90

LA GUERCHE DE BRETAGNE - 35130
13 Grand Mail
Tél : 02 99 96 31 89

LÉCOUSSE - 35133
4 bd André Malraux
Z.A La Martinais
Tél : 02 99 94 85 80

LE FAOUËT - 56320
Parc d'Activités de Kernot - Vihan
Tél : 02 97 23 14 35

MALESTROIT - 56140
12 rue Edouard Entremont
Tél : 02 97 75 15 53

MONTAUBAN DE BRETAGNE - 35360
1 rue des Fontenelles
Z.A De La Gautrais
Tél : 02 99 06 68 20

MONTFORT SUR MEU- 35160
4 ruelle des Ecoles
Tél : 02 99 09 33 33

MOREAC - 56500
Z.A de Keranna - Kérabuse
Tél : 02 97 46 73 73

NIVILLAC - 56130
44 Parc d'Activités des Métairies
Rue Pasteur
Tél : 02 99 90 91 91

PIPRIAC - 35550
1 rue de la Libération
Tél : 02 99 34 38 09

PLOËRMEL - 56800
Parc d'Activités de Brocéliande
Rue des Huloux
Tél : 02 97 74 06 39

PONTIVY- 56300
42 avenue des Cités Unies
Tél : 02 97 25 47 99

QUESTEMBERT - 56230
Z.A Kervault Est
3 rue Charles de Coulomb
Tél : 02 97 26 17 33

REDON - 35600
8 rue Victor Hugo
Tél : 02 99 57 39 08

RENNES - 35011
2 rue Pierre Joseph Colin
CS 71131
Tél : 02 23 48 60 60

SAINT AUBIN DU CORMIER - 35140
3 rue de Dinan
Tél : 02 99 39 77 00

SAINT MALO - 35400
Immeuble Brocéliande
Rue du Grand Jardin
Z.A.C de la Moinerie
Tél : 02 99 20 07 58

VANNES CEDEX - 56006
6 rue Yves Guillou
CS 52229
Tél : 02 97 46 61 00

VERN SUR SEICHE- 35770
7 rue de la Croix Rouge
Tél : 02 99 62 83 04

VITRÉ - 35500
28 Avenue d'Helmstedt
Tél : 02 99 75 10 03

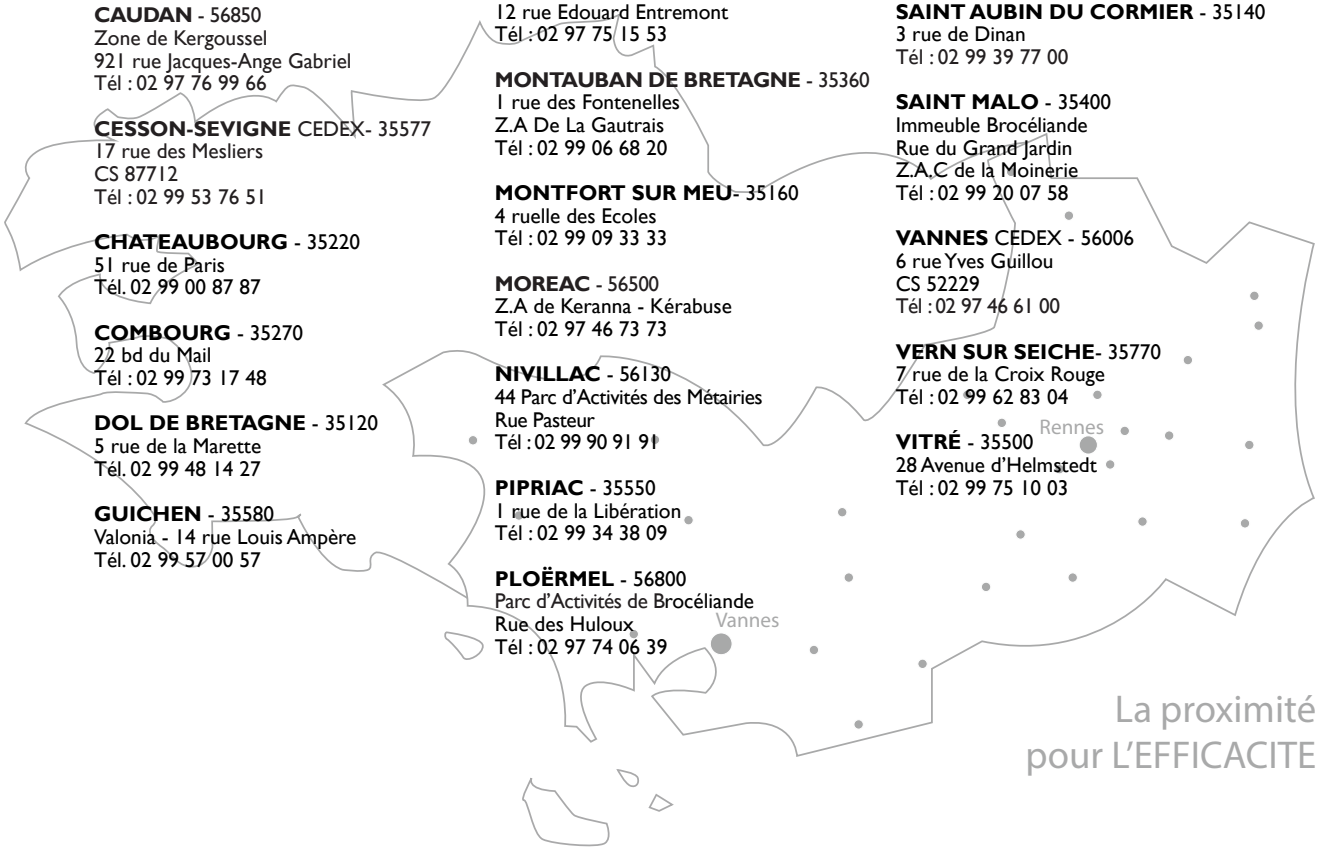

La proximité
pour L'EFFICACITE

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

www.cerfrance-broceliande.fr